



### Caddy-room Newsletter #3

Madame, Monsieur,  
Cher(ère) membre,

Cette fois, c'est parti !

Notre newsletter #2 du 20 décembre dernier vous annonçait l'octroi du permis de construire et l'envoi des soumissions du gros-œuvre avec retour prévu à fin janvier 2022.

Elle vous informait aussi des soucis des mandataires en matière de disponibilité des marchandises (rupture de stock) et des hausses de prix consécutives en raison de la crise du Covid.

Cette situation s'est aggravée avec le conflit en Ukraine, mais nos équipes ont mis les bouchées doubles ces dernières semaines. En plus des optimisations de projet, d'âpres négociations ont eu lieu avec les entreprises et leurs fournisseurs. Ces derniers ont accepté de bloquer leur prix à condition de passer des commandes définitives, basées sur les plans définitifs d'exécution.

Il a donc fallu faire vite, autant en matière de calcul et de dessin que de choix constructifs, tout en assumant de devoir se transformer en véritable marchand de tapis.

Au final, aucun arbitrage n'a été nécessaire pour adjuger. Nous mandataires ont négocié, pour chaque lot, avec les deux-trois entreprises les mieux placées (et les plus motivées) et ils ont trouvé des solutions avec toutes celles du gros-œuvre (terrassement – canalisations – raccordements – maçonnerie – béton armé – charpente – façades en bois et ferblanterie-couverture) pour rester dans notre budget, sans pour autant rogner sur la qualité.

Ajoutées aux mandats d'études, ces adjudications représentent près de 60% du montant des travaux.

Les appels d'offres pour les installations techniques (Electricité – panneaux solaires – sanitaires – chauffage) vont rentrer avant Pâques. Comme pour le gros œuvre, les appels ont été adressés aux entreprises recommandées par nos membres, en plus de celles retenues par nos mandataires.

Le chantier va donc réellement démarrer à fin avril, mais, dans l'intervalle, nous avons donné le feu vert à l'exécution de certains travaux préparatoires, tels que l'abattage prévu (et autorisé !) des arbres fruitiers et des travaux fouilles pour équiper le terrain en eau et en électricité débiter.

Nous devons aller chercher de l'électricité jusqu'au point de raccordement situé sous le pylône (en face de la route d'accès au parking) et nos équipes font d'ores et déjà appel à votre bienveillance et à votre compréhension pour les incontournables perturbations à venir dans les prochaines semaines.

Une fois les équipements et raccordements hors parcelle effectués, ainsi que les évacuations d'une partie des terres d'excavation, le chantier pourra se concentrer à l'intérieur de son périmètre clôturé (vous verrez bientôt apparaître des palissades de chantier).

Nous avons trouvé des solutions avec Richard McGlynn pour que son équipe puissent effectuer certains travaux, dans le cadre de leurs compétences et également utiliser les terres végétales excédentaires sur notre site, économisant ainsi des frais de transport et de décharge.

En matière de financement, une délégation ad hoc de votre comité a aussi négocié ferme pour résoudre l'équation posée par les anciens crédits en cours, le nouveau à venir, les nouvelles cédulas hypothécaires à créer et la mise à disposition des prêts en cours de travaux, en fonction de nos besoins. Le nouveau contrat de prêt, que l'on qualifiera de compromis globalement favorable, a été signé mi-mars et, avec l'octroi accordé par le fonds du sport, nous rentrons (globalement aussi !) dans les perspectives exposées lors du vote de l'automne dernier, ce qui nous permet de passer aux signatures des contrats d'entreprises.

Une Web-cam installée sur le toit de la Bovettaz vous permet de suivre l'évolution du chantier en direct.

Toute l'équipe en charge des travaux vous remercie pour votre soutien et se réjouit de pouvoir définitivement lancer ce projet important pour notre golf.

Le comité de construction ad-hoc

[Voir la webcam](#)

Puidoux, 5 avril 2022